

Le technicien forestier peut occuper des fonctions de gestionnaire d'un massif forestier, d'agent de développement et d'animation auprès de propriétaires, de technicien d'études ou de recherche, de responsable d'unité de transformation du bois, de chef d'entreprise de travaux ou d'exploitation forestière. Il effectue l'état des lieux de la forêt, inventorie et évalue les peuplements. Il dirige ou effectue le martelage, les coupes, prévoit les travaux sylvicoles, le boisement. Il prépare la mise en marché du bois sur pied ou abattu, estime sa valeur, organise son transport et sa livraison. Par ailleurs, il assure des tâches de communication, de formation, de conseil.

Polyvalent et autonome, le technicien forestier peut avoir différentes responsabilités. Il assure la gestion technique de la forêt en fonction des usages que l'on en fait : production de bois, protection du milieu, accueil et loisirs pour les activités touristiques.

Il fait l'état des lieux de la forêt, inventorie les espèces, dirige le marquage des arbres à abattre et les coupes, prévoit le reboisement, les traitements à appliquer en cas de maladie.

Sur le terrain, à l'ONF, il encadre des agents patrimoniaux, des ouvriers sylvicoles et gère le matériel. Il supervise les travaux prévus dans le plan de gestion et d'aménagement : entretien des plantations, des accès, amélioration des espèces forestières, réglementation et contrôles divers.

Quand il a la gestion complète d'une propriété, il s'occupe de la production et de l'exploitation des bois : il assure alors la vente, le transport et la livraison du bois pour les scieries.

Il exerce essentiellement à l'extérieur, mais son travail comprend une partie administrative importante : statistiques, tracé de plans d'aménagement, devis, suivi du budget, rédaction de rapports, bilans, enquêtes. Il peut réaliser des études de terrain pour des collectivités territoriales ou des organismes de gestion forestière. Il étudie des projets d'aménagement de forêts (réalisation de routes, d'étangs), de défense contre les incendies ou d'accueil et de sensibilisation du public.

Le technicien forestier doit avoir connaissance des cadres législatifs relatifs à ses activités, notamment à travers les codes ; rural, forestier, de l'environnement et du travail. De même, il se doit d'appliquer la réglementation relative aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles.

L'activité impose d'être titulaire du permis B afin de pouvoir assurer de nombreux déplacements en toute autonomie. Un certain nombre de formations complémentaires sont indispensables dans la plupart des postes, comme celle de Salarié Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et celle permettant l'obtention de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Selon les organisations, un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) peuvent être requis.

### ➡ Débouchés

Le technicien forestier peut être employé par :

- des organismes publics : l'Office national des forêts (ONF), les Direction départementale des territoires (DDT), des

collectivités territoriales, les Centres régionaux de la propriété forestière, les chambres d'agriculture, des associations, groupements ou syndicats de propriétaires forestiers

- le secteur privé : coopératives et exploitations forestières, entreprises de transformation du bois
- des organismes de recherche : INRA, CEMAGREF, etc

Malgré cet éventail de possibilités, le secteur forestier recrute peu. La fonction publique offre une dizaine de postes par an. Les recrutements ne sont pas non plus légion dans la forêt privée et les entreprises de transformation du bois. Cette situation est en train d'évoluer avec l'accroissement du parc forestier et la demande de constructions en bois dans le bâtiment.

Le technicien forestier a certaines perspectives d'évolution :

- A l'ONF, le grade de technicien chef lui est accessible après huit ans de services effectifs. Par voie de concours interne, il peut devenir ingénieur des travaux des eaux et forêts en intégrant l'ENGREF.
- Dans le secteur privé, après confirmation de son savoir-faire, il sera en mesure de s'orienter vers le métier d'expert forestier indépendant ou d'ingénieur forestier.

### Métier accessible :

- technicien(ne) forestier(ière)



### Accès à la formation

### En priorité :

- BACPRO Forêt (3 ans)
- BAC TECHNO STAV
- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale)

*Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.*



### Programme

| Matières                                     | Horaires (1) |
|----------------------------------------------|--------------|
| Lettres modernes                             | 1h           |
| Documentation                                | 0h30         |
| Langue vivante                               | 2h           |
| Education socioculturelle                    | 1h30         |
| Education physique et sportive               | 1h30         |
| SESG/Gestion entreprise(M1)                  | 1h30         |
| Biologie-Ecologie                            | 2h30         |
| Mathématiques                                | 1h15         |
| TIM                                          | 0h45         |
| STAE/Aménagement forestier Travaux pratiques | 1h00         |
| STAE/Aménagement forestier                   | 7h30         |
| Sciences techno. Equipement/Agroéquipement   | 1h           |
| SESG/Gestion entreprise (M5,M7,M8)           | 2h           |

(1) Horaire hebdomadaire

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole comporte huit épreuves obligatoires qui permettent de vérifier l'atteinte des capacités du référentiel de compétences.

L'organisation des épreuves prend en compte les modalités particulières de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF)

**E1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui :** Saisir les enjeux de la réalité socio-économique, Se situer dans des questions sociétales, Argumenter un point de vue dans un débat de société. Finalités : L'enseignement doit permettre d'approcher la complexité du monde d'aujourd'hui et de comprendre les évolutions de la société par l'exercice d'un esprit vigilant et critique. L'appropriation d'une culture, notamment socio-économique, en lien avec des questions sociétales et des controverses relatives aux domaines professionnels ou non, vise à faire repérer les valeurs en jeu, à questionner les références acquises et à confronter les opinions pour en faire émerger les complémentarités et les divergences. La formation au jugement éclairé doit conduire à construire et défendre une prise de position argumentée dans une langue claire, précise et nuancée, en particulier à l'écrit.

**E2 : Construire son projet personnel et professionnel :** S'engager dans un mode de vie actif et solidaire, S'insérer dans un environnement professionnel, s'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers, Conduire un projet

Finalités : Cet enseignement vise à développer l'autonomie, l'initiative, la responsabilisation, la prise en compte de l'autre et du contexte, en privilégiant une approche collaborative. Il s'agit d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet qui s'inscrit dans la durée, dans une perspective d'insertion sociale, professionnelle et d'épanouissement.

**E3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés :** Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public, Communiquer en langue étrangère, Communiquer avec des moyens adaptés

Finalités : Cet enseignement a pour but de développer des compétences dans le champ de la communication, en français et en langue étrangère, avec une visée à la fois sociale et professionnelle. Il contribue à approfondir une culture informationnelle afin d'avoir un regard critique sur la compréhension de l'information et de ses nouveaux acteurs compte tenu de l'évolution des technologies numériques. Il s'agit de savoir construire et cibler des messages en utilisant différents langages. La communication orale est fondamentale.

En langue étrangère, en particulier, l'accent est mis sur les compétences favorisant l'employabilité, dans un contexte de mobilité accrue, (à l'international notamment), de poursuite d'études et de formation tout au long de la vie.

#### **E4 : Réaliser un diagnostic au sein d'un écosystème forestier** **Critères d'évaluation :**

Caractériser le potentiel de l'espace forestier : Prise en compte des éléments de contexte et des enjeux ; Étude de la station ; Analyse du peuplement.

Mobiliser les outils et méthodes d'aide au diagnostic : Choix des outils et adaptation des méthodes d'inventaires aux enjeux et aux finalités ; Maîtrise des solutions informatiques dédiées au diagnostic ; Maîtrise d'outils mathématiques d'aide au diagnostic.

Produire un diagnostic de synthèse (SIG) : Acquisition de données brutes dans une approche multidimensionnelle ; Réalisation d'une cartographie de synthèse en mobilisant la géomatique ; Formalisation des potentialités et des contraintes à des fins d'élaboration d'un projet forestier.

Finalités : Cet enseignement vise à donner aux futurs titulaires du BTSA GF la capacité de réaliser un diagnostic de synthèse au sein de l'écosystème forestier en s'appuyant sur une analyse de terrain, effectuée à différentes échelles. On veille à ce que l'apprenant s'approprie à partir du terrain, les outils, les méthodes, les notions nécessaires à la réalisation des diagnostics nécessaires.

#### **E5 : Gérer des chantiers forestiers :**

Choisir les stratégies d'intervention : Optimisation de la logistique des différentes interventions ; Adaptation des techniques, moyens humains, et matériels, impératifs de calendrier ; Qualité de la préparation administrative et financière préalable au chantier.

Organiser les chantiers : Contextualisation de la commande dans son environnement ; Mise en œuvre du programme des interventions ; Inscription dans une politique de santé et sécurité au travail.

Réguler la réalisation de chantiers sylvicoles et d'exploitation : Coordination du travail entre les intervenants ; Évaluation de la qualité globale des chantiers ; Proposition de choix alternatifs.

Finalités : L'enseignement doit permettre aux apprenants d'organiser, coordonner et contrôler toutes les étapes (de la commande au bilan final) d'un ensemble de chantiers sylvicoles et de chantiers d'exploitation dans le respect des règles juridiques, sociales, environnementales.

#### **E6 : Élaborer un document de gestion durable forestier :**

Réaliser un bilan de la gestion antérieure : Analyse du document de gestion ; Relation entre la gestion mise en œuvre jusqu'à aujourd'hui et les objectifs de gestion passée ; Détermination des éventuels nouveaux enjeux du document de gestion.

Définir des objectifs de gestion : Caractérisation du contexte ; Caractérisation de l'équilibre visé du massif à moyen ou long terme ; Définition des objectifs par unité de gestion ; Prise en compte des impacts de la gestion mise en œuvre.

Concevoir des itinéraires sylvicoles : Justification du choix d'un itinéraire possible ; Planification des étapes de gestion en fonction des objectifs fixés.

Élaborer les documents de gestion : Programmation des différents types de coupe, de travaux et toutes interventions

utiles à la garantie de la gestion durable ; Production du document de gestion et des cartes nécessaires.

Finalités : Ce module vise à planifier les actions de gestion à l'échelle d'une forêt dans l'espace et dans le temps en s'appuyant sur des itinéraires sylvicoles. Il s'agit de rendre autonome les apprenants dans la réalisation des documents de gestion forestière.

#### **E7 : Valoriser la ressource d'une unité de gestion**

Assurer le martelage, la désignation : Formulation des consignes de martelage (Précision des caractéristiques qualitatives et quantitatives de l'opération à réaliser) ; Réalisation d'un martelage en relation aux consignes ; (Choix des tiges qui vont être prélevées par éclaircie et coupes) ; Contrôle du martelage dans le respect des consignes ; Adéquation du choix des tiges avec les consignes de martelage définies, sur une ou deux placettes

Choisir des modes de vente de bois : Identification des débouchés ; (Identifier les éléments de contexte pour faire un choix adapté : spécificité de la coupe, structure du marché, difficultés d'exploitation, adéquation de l'acheteur et sa valorisation au type de produit) ; Raisonnement des modalités de mise en marché des bois (Proposer un type de vente et des modalités de vente adaptés).

Cuber, classer, estimer : Réalisation d'un cubage de Prise de mesures pour calculer un volume. Choix d'une méthode de cubage adaptée (rapidité, précision, coût) ; Appréciation de la qualité des bois ; Proposition d'un classement optimal des produits en fonction de la situation du marché, des attentes des transformateurs et de la demande du propriétaire ; Réalisation de l'estimation de la valorisation optimale des bois ; Présentation des résultats de l'estimation, et du cubage.

Finalités : L'enseignement doit permettre de maîtriser la pratique des martelages dans des contextes différents, avec des objectifs répondant à une diversité d'enjeux. Il bénéficie d'une pluralité de situations pédagogiques dans divers massifs en réponse à des commandes et des collaborations professionnelles avec différents types de partenaires relevant du domaine public comme l'ONF ou privé comme les experts forestiers, les coopératives et propriétaires, à l'occasion de l'enseignement, de tournées forestières où dans le cadre des stages. L'exercice du martelage et sa répétition en conditions diverses sont indispensables pour conforter la pratique de l'apprenant.

#### **E8 : Accompagner les acteurs d'un projet forestier :**

Analyser le contexte et les enjeux d'un projet forestier territorial : Identification des potentialités et contraintes du territoire forestier ; (Déclinaison des politiques forestières publiques et politiques territoriales) ; Identifier les atouts, et contraintes du contexte ; Prise en compte des attentes des propriétaires et des parties prenantes d'un projet forestier.

Apporter conseil et appui technique : Analyse de la demande du commanditaire Présentation d'options (fiscalité, foncier, responsabilité civile et juridique, gestion sylvicole, modes de vente, réponse à des attentes fortes, adaptation au changement, réponse à une crise sanitaire, choix des essences) possibles adaptées à la situation et aux attentes.

Contribuer à des démarches d'animation et de concertation des territoires forestiers : Identification des publics concernés par une démarche de concertation territoriale forestière ; Identification des menaces et opportunités concernant le territoire forestier dans une approche prospective ; Participation à un dialogue forestier territorial par la réalisation d'actions d'information, de sensibilisation, de formation, de vulgarisation. Finalités : Il vise à acquérir des références et des méthodes pour analyser un territoire forestier en vue d'apporter un conseil de toute nature à des propriétaires forestiers et de prendre part à des démarches de concertation territoriale participative.



### Domaine professionnel compétences

#### **Réalisation de diagnostics au sein d'un écosystème forestier :**

Analyse de la demande du commanditaire ; - Diagnostics techniques, sylvicoles et sanitaires, administratifs et réglementaires, économiques, sociétaux et écologiques.

**Élaboration d'un projet forestier :** Conception d'itinéraires sylvicoles ; Élaboration d'un document de gestion durable (PSG, CBPS, document d'aménagement...).

**Valorisation de la ressource :** Opérations de marquage des arbres (Martelage, désignation, cloisonnement...) ; Détermination des volumes (sur pied, sur coupe, bord de route) ; Classification des bois (inclus la commercialisation des bois).

**Gestion des chantiers :** Évaluation des besoins en main d'œuvre et matériel ; Organisation et suivi des chantiers (sylvicoles et d'exploitation) ; Encadrement des personnels de l'organisation et des intervenants extérieurs ; Évaluation de la conformité des travaux et des produits, selon des cahiers des charges ; Suivi et coordination de l'approvisionnement de structures de valorisation des bois en lien avec l'avancement des chantiers ; Évaluation technico-économique des chantiers

**Accompagnement des acteurs d'un projet forestier :** Conseil auprès des propriétaires forestiers (foncier, mobilisation du bois, sylvicoles, fiscaux, réglementaires... ) ; Élaboration de documents de vulgarisation ; Animation d'actions de vulgarisation ; Concertation avec les usagers.

Au programme : maths, informatique, langue vivante, techniques d'expression et de communication, économie générales et droit du travail, économie et politique forestière, économie de l'entreprise et gestion des travaux et des chantiers forestiers, description et techniques d'analyse des forêts (lecture de cartes, lecture de paysages), conduite des peuplements (coupes et travaux d'amélioration), aménagement forestier, exploitation forestière et utilisation des bois (cubage, voirie), éducation physique et sportive.



### Stages

La formation comprend également 12 à 16 semaines de stages, dont 10 prises sur la scolarité.

Des travaux pratiques sont réalisés en forêt chez des propriétaires forestiers, à l'Office national des forêts (ONF) et lors de voyages d'études (ou tournées) d'environ 4 semaines.

Pour la spécialité Gestion forestière, une semaine de stage collectif sera réservée à la valorisation du projet tutoré conduit par chaque groupe d'étudiants.



Pour en savoir plus



## Poursuites d'études

Cette liste n'est pas exhaustive : il s'agit d'exemples des principales poursuites d'études que l'on peut faire après le BTS. L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

- un certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- un second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire
- une licence professionnelle
  - ✓ aménagement du paysage spécialité aménagement arboré et forestier -LEGTPA Meymac (19) - Université de Limoges (87).
  - ✓ espaces naturels spécialité gestion durable des espaces forestiers et développement local - Université de Lorraine – Vendœuvre les Nancy (54)
  - ✓ espaces naturels spécialité gestion et commercialisation des produits de la filière forestière - Centre d'études forestières et agricoles – Montélimar (26) - Université P. Mendes France – Valence (26)
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs pour les meilleurs élèves. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"



## Où se former

### Hautes-Pyrénées (65)

L.E.G.T.A. Jean Monnet - Vic-en-Bigorre (Public) /

### Tarn (81)

Lycée André Alquier à St Amans Soult - Saint-Amans-Soult (Privé) / A

I formation initiale

A formation en apprentissage

- [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) rubrique Ens. supérieur et recherche
- [www.portea.fr](http://www.portea.fr).
- [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)
- [www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

